



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DU GÂTINAIS FRANCAIS

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six novembre à dix-sept heures trente s'est réuni, sur la Commune de Milly-la-Forêt, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional du Gâtinais français dûment convoqué le 19 novembre 2025, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BOUSSAINGAULT.

<b>Nombre de membres</b>	
EN EXERCICE	24
PRESENTS :	8
<b>VOTANTS :</b>	<b>15</b>

### COLLEGE DE LA REGION

Étaient présents ou représentés : Madame Valérie LACROUTE (pouvoir) et Messieurs Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT (pouvoir), Gérard HÉBERT (pouvoir), Jacques HULEUX (pouvoir) ;

Étaient absents : Madame Marianne DURANTON et Monsieur Sébastien DROMIGNY ;

### COLLEGE DES DEPARTEMENTS

Étaient présents ou représentés : Madame Annie PIOFFET (pouvoir) et Messieurs Guy CROSNIER et Pascal GOUHOURY (pouvoir) ;

Étaient excusés : Madame Béatrice RUCHETON et Messieurs Jean-Marc CHANUSSOT, Nicolas MEARY ;

### COLLEGE DES COMMUNES

Étaient présents ou représentés : Messieurs Fabien BIDAULT, Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, Philippe DOTHÉE, Patrick POCHON, Jean MORLAIS, Parfait SOUNOUVOU ;

Étaient excusés : Messieurs Laurent DUCRUIT, Jean-Luc VUILLEMENOT ;

Était absent : Monsieur Fabien ORIOT ;

### COLLEGE DES VILLES-PORTES

Était absent : Jean-Claude DELAUNE ;

### COLLEGE DES EPCI

Étaient présentes ou représentées : Mesdames Anne-Élisabeth BOURGUIGNON et Isabelle FROMAGE (pouvoir) ;

### INVITÉS ET PARTENAIRES

Étaient présents : Mesdames Clothilde CAMPAIN, Françoise CHANCELIER, et Messieurs Gilles CLUGNAC, Patrick de LUCA, Jean-Luc DOUINE, Xavier GUILBERT, Joseph LENOIR, Pascal MAGNIER, Patrick MAILLARD ;

Était excusé : Monsieur Yves COZE ;

Étaient absents : Mesdames Amélie FERLAY, Laurence MANESSE CESARINI, Marinette MESSIAS, Marie MARIN, Florence MOTTES, Virginie DAVOUST-GOSSELIN, Lucie KIENER-CALVET, Anne GALIBERT, Patricia CONSTANTIN, Mathilde TERRAL et Messieurs Denis CELADON, Gérard TAPONAT, Samuel HERBLOT ;

### EQUIPE DU PARC

Étaient présentes : Mesdames Emmanuelle GUILMAULT, Magali LASSAIGNE et Séverine HUYLEBROECK ;

**OBJET :**

Approbation de la feuille de route 2025-2027 de la Communauté départementale pour la transition énergétique (CDTE 77)

Nomenclature ACTES :  
8 Domaine de compétence par thème  
8.8 Environnement

Transmis au Contrôle de  
Légalité le :  
**27 NOV. 2025**

Affichage le :  
**27 NOV. 2025**

**Approbation de la feuille de route 2025–2027 de la Communauté départementale pour la transition énergétique (CDTE 77)**

La CDTE 77, pilotée par la Direction départementale des territoires de Seine-et-Marne, constitue l'instance de coordination et de mobilisation des acteurs publics et privés engagés dans la transition énergétique. Le Parc y participe activement depuis plusieurs années, notamment via ses actions en matière de rénovation énergétique, de développement des énergies renouvelables et d'accompagnement des collectivités.

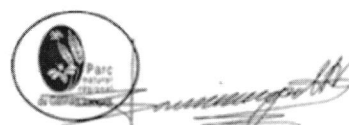
La feuille de route 2025–2027 vise à territorialiser davantage la transition énergétique en Seine-et-Marne, en cohérence avec les objectifs européens, nationaux et régionaux. Elle s'articule autour de plusieurs axes stratégiques :

- Accompagnement des territoires dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique
- Développement de la production locale d'énergies renouvelables et de récupération
- Accélération de la rénovation énergétique des bâtiments publics et privés
- Transition énergétique des mobilités et alternatives aux déplacements.

La signature de cette feuille de route permet de réaffirmer l'engagement du Parc dans les dynamiques départementales et régionales de transition énergétique, de valoriser ses actions exemplaires (service de maîtrise de l'énergie des collectivités, service public de rénovation de l'habitat, projets d'autoconsommation collective, etc.), et de renforcer les synergies avec les partenaires du territoire.

Le Président propose aux membres du Bureau syndical du Parc naturel régional du Gâtinais français d'approuver la feuille de route 2025–2027 de la CDTE 77 et de l'autoriser à signer la convention ainsi que tout document s'y rapportant.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau syndical du Parc naturel régional du Gâtinais approuvent la feuille de route 2025–2027 de la CDTE 77 et autorisent le Président à signer la convention ainsi que tout document s'y rapportant, à l'unanimité.



Le Président  
Jean Jacques BOUSSAINGAULT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-259102564-20251126-2025-061-DE

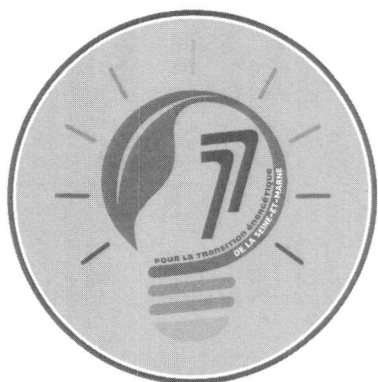
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/11/2025

Affichage : 27/11/2025

Pour l'autorité compétente par délégation





**Communauté Départementale pour la  
Transition Énergétique de la Seine-et-Marne**

# ***Feuille de route 2025-2027***

***Territorialiser la transition énergétique***

## **Sommaire**

---

### **Feuille de route 2025-2027**

### **Territorialiser la transition énergétique**

#### **Introduction : le cadre de la feuille de route**

#### **1 – La Communauté Départementale pour la Transition Énergétique de la Seine-et-Marne**

- 1.1 – Quelle cible ?
- 1.2 – Le fonctionnement de la CDTE 77

#### **2 – 2021-2023, des objectifs atteints et à poursuivre**

- 2.1 – La transition énergétique au service d'une activité économique locale et pérenne
- 2.2 – La transition énergétique des transports : mobilité et alternatives aux déplacements
- 2.3 – La ville résiliente et l'innovation dans les technologies propres
- 2.4 – L'agriculture et la sylviculture au service de la transition énergétique

#### **3 – 2024-2026, territorialiser la transition énergétique**

##### **AXE TRANSVERSAL**

- 3.1 – L'accompagnement des territoires dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique

##### **AXES THÉMATIQUES**

- 3.2 – L'augmentation de la part locale de production d'énergies renouvelables et de récupération
- 3.3 – L'accélération de la rénovation globale des équipements publics et du bâti privé, et l'utilisation de nouveaux matériaux, dans un objectif d'atténuation et d'adaptation au changement climatique
- 3.4 – La transition énergétique des transports : mobilité et alternatives aux déplacements

#### **4 – Liste des partenaires de la CDTE 77**

#### **5 – Les signataires de la feuille de route 2025-2027 de la CDTE 77**

### *Introduction : le cadre de la feuille de route*

Installée par le préfet de Seine-et-Marne en 2017, la Communauté départementale pour la transition énergétique (CDTE77) constitue la principale instance de dialogue et de réflexion des acteurs de cette transformation, priorité partagée à tous les échelons. Trait d'union entre acteurs publics et privés, la CDTE77 permet de donner des orientations collectives aux actions en faveur de la transition écologique. Les deux premières feuilles de route – 2018-2020 et 2021-2023 – ont respectivement facilité la rédaction des PCAET et la prise de conscience des enjeux bâtimentaires et de mobilités de la transition énergétique.

#### *Au niveau européen :*

L'Union européenne est devenue le premier niveau de cadrage et d'orientation de la transition énergétique, à la fois en raison de la nécessité de traiter du changement climatique à un niveau supra-national et les conséquences en matière énergétique de la guerre en Ukraine.

En vertu de la loi européenne sur le climat, les pays de l'UE doivent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici 2030. L'objectif est de rendre l'UE neutre pour le climat à l'horizon 2050. En octobre 2023, le Parlement et le Conseil ont porté l'objectif en matière d'énergies renouvelables pour 2030 à 42,5 %, en espérant atteindre 45 %, pour ainsi doubler la part actuelle des énergies renouvelables dans l'Union.

#### *Au niveau national :*

La loi énergie-climat du 8 novembre 2019 prévoit de porter la part des énergies renouvelables à 33 % au moins de la consommation finale brute d'énergie en 2030. À cette date, pour parvenir à cet objectif, les énergies renouvelables devront représenter au moins 40 % de la production d'électricité, 38 % de la consommation finale de chaleur, 15 % de la consommation finale de carburant et 10 % de la consommation de gaz. La stratégie nationale bas-carbone (SNBC) et la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), prévues par la loi relative à la transition écologique pour la croissance verte du 17 août 2015, sont en cours de révision.

Promulguée en mars 2023, la loi pour l'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER) fait de la planification territoriale des énergies renouvelables une priorité. Pour cela, elle réaffirme le rôle crucial des collectivités territoriales et des élus locaux en termes d'aménagement du territoire en leur donnant de nouveaux leviers d'action. Grâce à cette loi, les communes peuvent désormais définir, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération, où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. Ces zones d'accélération peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie, etc.

#### *Au niveau régional :*

À l'échelle de la région Île-de-France, le Schéma régional climat air énergie (SRCAE) a été approuvé par le préfet de région et le président du Conseil Régional d'Île-de-France en 2012 et une nouvelle version est en cours de réalisation.

La Région Île-de-France a par ailleurs adopté le 3 juillet 2018 une Stratégie régionale énergie-climat qui fixe des objectifs en matière de production d'énergie renouvelable : tendre vers une région 100 % d'énergies renouvelables dont 50 % produites localement (soit 37 TWh en 2030 et 68 TWh en 2050) et zéro carbone en 2050.

Inspirées des *Conferences of the Parties* (COP) réunissant les États parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), les COP régionales visent à définir au sein d'une région les leviers d'actions permettant d'atteindre les objectifs nationaux de réductions de GES et de protection de la biodiversité. Les COP régionales ont vocation à impulser une plus grande territorialisation de la planification écologique, notamment au travers des contrats pour la réussite de la transition écologique (CRTE). La présente feuille de route a vocation à être cohérente avec celle de la COP régionale d'Île-de-France adoptée en avril 2025.

### *Au niveau local :*

La transition énergétique doit à présent s'incarner davantage dans des projets locaux à fort impact. Les projets des CRTE ont vocation à traduire les actions dans les PCAET. Annoncé le 27 août 2022, le fonds vert est un dispositif inédit qui trouve à s'articuler avec les CRTE et les PCAET pour accélérer la transition écologique dans les territoires. Il est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés. Pour accompagner la mobilisation des collectivités territoriales, le Gouvernement a décidé la pérennisation du fonds vert jusqu'à 2027. La rénovation énergétique des bâtiments publics, la rénovation des parcs lumineux d'éclairage publics ou encore la décarbonation des mobilités concourent à la transition énergétique. La rénovation énergétique des écoles et la renaturation des cours de récréation constituent une priorité gouvernementale qui doit être déployée avec méthode et en incluant tous les acteurs.

## 1. LA COMMUNAUTÉ DÉPARTEMENTALE POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE LA SEINE-ET-MARNE

---

Issue du « Club Climat 77 » animé par le CD 77 jusqu'en 2016, la Communauté Départementale pour la Transition Énergétique de la Seine-et-Marne (CDTE 77), **pilotée par la DDT de Seine-et-Marne**, est forte d'un **réseau d'une vingtaine d'acteurs publics et privés** régionaux et départementaux aux compétences multiples : énergie, environnement, climat, agriculture, industrie, bâtiment, artisanat...

Les partenaires de la CDTE 77 se retrouvent autour de 2 objectifs majeurs :

- développer une stratégie énergétique pour la Seine-et-Marne caractérisée par **la sobriété et l'efficacité énergétique, le développement d'énergies renouvelables et de récupération, ainsi que de matériaux nouveaux ou recyclés produits localement**
- accompagner les territoires dans **la mise en œuvre de leur Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)**.

Créées à la demande du préfet de Région Île-de-France suite à la **loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV)**, les Communautés Départementales pour la Transition Énergétique accompagnent les collectivités afin qu'elles intègrent pleinement les enjeux de la transition énergétique dans toutes leurs démarches de planification.

### 1.1 – Quelle cible ?

- Les **collectivités territoriales** (EPCI, communes) – Chargé(e)s de mission et élu(e)s concerné(e)s, acteurs territoriaux publics ou privés. Interlocuteur clé, la CDTE est à l'écoute de toutes les collectivités sur la voie de la transition énergétique et leur facilite l'**accès** aux appels à projets et aux financements. La CDTE fédère et met en commun les ressources, **conseille** les EPCI et les guide dans leurs projets de **stratégie locale pour l'énergie**. Elle les **aide** à trouver des solutions concrètes pour développer une nouvelle économie locale, protéger les ressources naturelles, améliorer le cadre de vie et construire un territoire plus solidaire.
- La CDTE met en relation les différents acteurs et tente de lever les freins à **l'émergence des projets**. Elle a également un rôle de **formation** et de **sensibilisation** des acteurs professionnels comme du grand public.

## 1.2 – Le fonctionnement de la CDTE 77

- Le comité technique (Cotech) de la CDTE 77 se réunit toutes les 6 semaines dans les locaux des partenaires.
- Des groupes de travail (GT) sont mis en place et se réunissent à intervalle régulier.
- Le comité de pilotage (Copil) de la CDTE 77 se réunit une fois par an, présidé par le préfet de Seine-et-Marne.
- La CDTE 77 organise régulièrement des réunions de sensibilisation auprès des territoires (présentations, expositions, ateliers participatifs de réflexion collective...).
- Plusieurs fois par an, la CDTE 77 organise des séminaires, webinaires, visites sur les sujets d'actualités en lien avec la transition énergétique (hydrogène, méthanisation, réglementation, fonds vert...).
- Une newsletter de la CDTE 77, mise en page et diffusée par les partenaires de la CDTE, est envoyée au réseau d'acteurs départementaux (600 contacts).
- La CDTE 77 participe aux réunions des réseaux régionaux du TEDDIF (réseau francilien des collectivités, techniciens et acteurs de la transition écologique) et de la CRCAE (Communauté Régionale Climat Air Energie, pilotée par la DRIEAT).

---

**2. 2021-2023 – DES OBJECTIFS ATTEINTS ET À POURSUIVRE**

---

La feuille de route « *Transition énergétique 2021-2023* » de la CDTE 77 se déclinait en **5 actions générales** et **4 actions thématiques** soit **23 sous-actions**, regroupées par thèmes :

**2.1 – Actions générales**

ACTIONS GÉNÉRALES		
Pilote	Intitulé	Bilan
DDT 77	<b>Poursuivre la promotion auprès des collectivités de la contractualisation écologique avec L'État</b>	20 EPCI ont signé un CRTE. Il ressort de l'étude des actions contenues dans ces contrats que la rénovation thermique et énergétique des bâtiments communaux est une des thématiques que l'on retrouve systématiquement dans les dossiers.
Tous les partenaires CDTE	<b>Accompagner la montée en compétence des nouveaux élus, de leurs techniciens et des acteurs locaux afin qu'ils intègrent pleinement les enjeux de la transition énergétique et de l'adaptation au changement climatique dans toutes leurs démarches</b>	<p>En 2021, 3 webinaires CDTE à l'attention des élus et des techniciens des communes et EPCI :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• "Transition écologique : répondre aux obligations réglementaires dans l'élaboration et l'exécution des marchés de travaux" par Ensemble 77 le 15/04/21</li> <li>• "La méthanisation en Seine-et-Marne : des dispositifs et outils pour des projets de qualité" par le CD 77, l'IPR-AREC, GRDF, le CAUE 77 et la DDT 77 le 12/10/21</li> <li>• Présentation de la loi climat et résilience par la DDT le 17/11/21</li> <li>• « L'appropriation locale des projets » par le CD77 en mai 2021</li> <li>• TACCT : AMI "Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires" lancé en 2023, accompagnement de l'ADEME</li> <li>• Webinaire "Transition écologique" Ensemble77 : répondre aux obligations réglementaires dans l'élaboration et l'exécution des marchés de travaux" par Ensemble 77 le 15/04/21 : une trentaine de participants dont 30% de représentants de collectivités</li> <li>• 24ème forum des collectivités territoriales et des TP le 25/11/21 "Eaux pluviales et espaces publics : quelles réponses au regard des enjeux climatiques ?" - 360 participants dont 30% représentants de collectivités et syndicats</li> <li>• 25ème forum des es collectivités territoriales et des TP le 22/11/23 "Réduire l'empreinte carbone des projets de transition écologique" - 300 nparticipants dont 25% de représentants de collectivités <ul style="list-style-type: none"> <li>• refonte de la démarche Schéma d'Organisation Environnementale - SOE - organisation de 2 sessions de formation juin 2023</li> </ul> </li> </ul>
	<b>Achever l'approbation des PCAET sur l'ensemble des EPCI obligés et accompagner la démarche d'évaluation des PCAET à mi-parcours</b>	<p>11 PCAET ont été adoptés de 2021 à 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le PCAET de la CA Marne-et-Gondoire en mars 2021</li> <li>• le PCAET de la CA Paris-Vallée-de-la-Marne en septembre 2021</li> <li>• le PCAET de la CA Roissy-Pays-de-France en octobre 2021</li> <li>• le PCAET de la CA Moret-Seine-et-Loing en mars 2022</li> <li>• le PCAET de la CC Deux Morin en mars 2023</li> <li>• le PCAET de la CC Val briard en avril 2023</li> <li>• le PCAET de la CC Bassée Montois en mai 2023</li> <li>• le PCAET de la CC Orée de la Brie en juin 2023</li> <li>• le PCAET de la CC du Provinois en septembre 2023</li> <li>• le PCAET de la CC Brie nangissienne en décembre 2023</li> <li>• le PCAET de la CC Brie des rivières et châteaux en décembre 2023</li> </ul>
	<b>Poursuivre la fixation d'objectifs quantifiés en faveur de la transition énergétique</b>	Evolution de la démarche Schéma d'Organisation Environnementale - SOE (ajout d'une mesure des GES) qui accompagne l'intégration d'objectifs environnementaux dans les marchés de travaux publics (routes, assainissement, réseaux) et permet de mesurer, synthétiser et suivre les indicateurs précis et quantifiés
	<b>Relancer le groupe de travail de la CDTE 77 relatif aux données de l'énergie</b>	Élaboration et mise en ligne sur le site des services de l'État en Seine-et-Marne, d'un baromètre de la transition énergétique en décembre 2022.

2.2 – Activité économique locale et pérenne

Activité économique locale et pérenne				
	n° Action	Pilote	Intitulé	Bilan
	1-1	CD 77 / SEME	<b>Favoriser l'accélération de la rénovation thermique des bâtiments grâce à la généralisation des plateformes PTRE dans le cadre du dispositif SARE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 22 collectivités se sont engagées dans une démarche d'accompagnement à la rénovation des logements privés (régie, PNRGF, ALEC SP, SURE, SARE...) + 1 collectivité disposant d'une opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH). Côté programme SARE en 3 ans:</li> <li>• Pour les copropriétés, ce sont 264 conseils qui ont été donnés et 10 accompagnements.</li> <li>• Pour les maisons individuelles, ce sont 24335 conseils qui ont été donnés et 904 accompagnements (dont 24 accompagnements post-travaux)</li> <li>• Pour les entreprises du petit tertiaire privés, ce sont 141 conseils qui ont été donnés</li> </ul>
	1-2	SDESM / SEME	<b>Accompagner la rénovation énergétique du parc tertiaire public et privé</b>	<p><b>SDESM</b> (bâti public uniquement) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 43 communes et 3 EPCI sous convention CEP en 2023 (dont 17 conventions qui prenaient fin en 2023)</li> <li>• Perspective : recrutement d'un nouveau CEP en 2024, portant le nombre d'ETP sur cette mission à 2,3</li> </ul>
	1-3	CR IDF / ENSEMBL E 77	<b>Sensibiliser l'ensemble des acteurs au développement et à l'existence de structures économiques locales qui permettent l'utilisation de matériaux recyclés et la valorisation des déchets</b>	<p>Projet d'expérimentation du réemploi sur un chantier à Chelles, porté par le bailleur social ICF Habitat et l'entreprise de travaux GCC (lots concernés par le réemploi / la réutilisation de matériaux : couverture, menuiseries extérieures et isolation). Ex : valorisation des tuiles en les transformant en graves recyclées.</p> <p>Modernisation d'une déchetterie à Emerainville portée par Yprema (ADEME)</p>
	1-4	CD 77 / DDT / GRDF / SDESM	<b>Augmenter la part locale de l'énergie en facilitant les projets d'énergies renouvelables et de récupération (ENR&amp;R)</b>	<p><b>Installations ENR en fonctionnement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 42 sites de production de biométhane dont 39 agricoles (860GWh/an)</li> <li>• 4 centrales solaires photovoltaïques au sol (74 GWh/an)</li> <li>• 3 parcs éoliens (19 mâts - 63MW)</li> </ul> <p>• Accompagner les projets de contrats collectifs privés incluant des agriculteurs dans les grappes de consommation - production d'énergie solaire (<b>CARIDF</b>)</p> <p><b>SDESM</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• PV: référent "Les Générateurs" sur le périmètre de ses communes adhérentes depuis le 1er juillet 2023.</li> <li>• chaleur renouvelable: réalisation d'études de faisabilité dans le cadre du CCR ; accompagnement à la création de 2 réseaux de chaleur ; création d'une centrale d'achat études ENR thermiques, avec 15 communes adhérentes</li> </ul> <p><b>CD77</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CapMétha77 : entre 2021 et 2023--&gt; 2 COPIL, 1 COTECH</li> <li>• Mise en place d'un dispositif à destination des porteurs de projet agricole et territorial, pour engager une démarche de concertation publique mis en oeuvre par la CNDP (action partenariale : CD, GRDF, CD, DDT, CNDP)</li> </ul>

2.3 – Mobilité et alternatives aux déplacements

Mobilité et alternatives aux déplacements			
n° Action	Pilote	Intitulé	Bilan
2-1	ADEME / CD 77 / DDT	Favoriser les alternatives à l'usage individuel de la voiture particulière	<ul style="list-style-type: none"> <li>12 dossiers ont été lauréats de l'AAP 6 pour un montant d'environ 2,8M€</li> <li>Les campagnes DETR et DSIL ont également permis de financer quelques aménagements cyclables.</li> <li>4 dossiers ont été déposés au titre de l'AAT, malheureusement, aucun lauréat dans le 77 (seulement 2 pour la région).</li> <li>4 dossiers déposés au titre du fond vert covoiturage pour 2 lauréats.</li> <li>Plan vélo 2020-2029 --&gt; 325 km d'aménagements cyclables sur le réseau Départemental (73% en site propre)</li> <li>22 stations de co-voiturage aménagées par le Département</li> </ul> <p>La CCI Seine-et-Marne a :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>réalisé en partenariat avec une trentaine d'entreprises et la CC Paris Vallée de la Marne : un plan de mobilité employeurs commun sur le périmètre des ZAE de PariEst, ZAE du Mandinet et Pôle Commercial Valorée (2022 / 2023);</li> <li>réalisé en partenariat avec une dizaine d'entreprises et la CA Roissy Pays de France : un plan de mobilité Employeurs Commun sur la ZAE de Mitry-Mory (2021 / 2022);</li> <li>engagé en partenariat avec une dizaine d'entreprises et la CA Roissy Pays de France : un plan de mobilité Employeurs Commun sur les ZAE de Villeparisis et du Mesnil Amelot (depuis fin 2024).</li> </ul> <p>IDFM est partenaire de ces Plans de Mobilité Employeurs communs.</p>
2-2	ADEME / DRIEAT	Accompagner, à leur demande, les collectivités volontaires dans leur réflexion vers la mise en place de zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m)	Pas de projet de ZFE en Seine-et-Marne.
2-3	DDT / GRDF	Mieux impliquer les logisticiens dans la transition énergétique	La DDT 77 a rejoint un GT pour la création d'un observatoire piloté par la DRIEAT sur le fret et la logistique.
2-4	CD 77 / SDESM	Accompagner la conversion des flottes captives et participer au maillage du territoire par un large réseau de stations multi-énergies, en finalisant les schémas directeurs GNV, bioGNV et IRVE	<p><b>SDESM</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>partenaire de la démarche CapBioGNV77 (club + BioGNV Tour + AML)</li> <li>SDIRVE approuvé en sept. 2022 + plan de déploiement 2023/2026 de 150 bornes + 6 dans le cadre de l'appel à projet FACE (bornes rapides)</li> <li>un marché de fourniture/installation, sous la forme d'une centrale d'achat, permettant aux territoires adhérents au SDESM de disposer d'un bordereau de prix et d'une offre technique homogène sur le département =&gt; 17 communes adhérentes</li> </ul> <p><b>CD77</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>BioGNV Tour : 21 EPCI rencontrés ou dates calées début 2024</li> <li>2 Matinales du Club CapBioGNV77</li> <li>2 études de prospect et 3 études de faisabilité technique</li> <li>1 Appel à manifestation d'intérêt lancé avec 1 aménageur retenu</li> </ul> <p><b>CCI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation des études de potentiel de développement de la mobilité bioGNV auprès des entreprises du secteur du Provençois et de Moret Seine-et-Loing (2 études de prospects citées).</li> <li>Une enquête de potentiel de développement de l'usage de la mobilité bioGNV auprès des entreprises du secteur du Pays de Meaux pour le compte de la SEM du SDESM.</li> </ul>
2-5	CCI 77 / CMA 77	Développer et pérenniser les modes de livraison mis en place par les petits commerces de proximité	Les commerces de proximité qui avaient expérimenté des formules alternatives de plateformes locales de commerce en ligne pendant la période COVID, n'ont pas pu pérenniser les démarches ensuite. A noter cependant qu'un partenariat a été signé en juin 2025 entre la CCI77 et la CC Pays Briard, afin de concrétiser la stratégie PCAET et dans ce cadre, la création d'un appel à projet en vue d'aider au moins une commune à réimplanter un commerce de proximité, a été programmé sur le 2e semestre 2025.
2-6	CCI 77 / DDT	Promouvoir le développement du travail à distance	<p>La CCI a mis en oeuvre les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En 2021, la CCI a coopéré avec son partenaire EPAMARNE à la définition d'une méthodologie et à la réalisation d' une ENQUETE sur les pratiques et organisation du travail des employeurs de Marne La Vallée. Les réponses de 130 employeurs résonnantes sur la période du 27 avril au 30 juin 2021 ont apporté des informations concrètes permettant à Epamarne de construire des scénarios prospectifs en termes d'aménagement du territoire.</li> <li>Réunion du 21 mars 2022 : Masterclass "Télétravail et décarbonation des déplacements domicile-travail". Cette réunion a permis de partager entre une dizaine de décideurs économique et les partenaires (cabinet Koriscence / Université Gustave Eiffel/ CCI) l'état des connaissances sur la réglementation et les effets du télétravail dans les relations managériales et dans les déplacements domicile-travail.</li> </ul>

## 2.4 – Ville résiliente et innovation dans les technologies propres

Ville résiliente et innovation dans les technologies propres			
n° Action	Pilote	Intitulé	Bilan
3-1	DDT	<b>Mobiliser la recherche sur la ville durable au profit du territoire seine-et-marnais</b>	<b>ADEME</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CA Melun-Val-de-Seine est entré dans la démarche TE-CAE et dans CITEC</li> <li>• CA Marne &amp; Gondoire et CC Pays de Montereau ayant signés un COT entrent aussi dans la démarche TETE ECI et CAE</li> <li>• CA Paris-Vallée-de-la-Marne est toujours dans la démarche TE-CAE (depuis 2020)</li> <li>• CA Marne &amp; Gondoire a participé à l'expérimentation résilience territoriale</li> </ul>
3-2	SEME	<b>Recenser et faire connaître les initiatives locales remarquables et/ou innovantes</b> en faveur de la transition énergétique	<b>SEME</b> élaboration d'une carte interactive des initiatives seine-et-marnaises remarquables en termes de transition écologique, en ligne sur le site Internet de SEME
3-3	DDT / GRDF	<b>Recenser et faire connaître les développements en recherche appliquée au profit de la construction, de l'aménagement et de l'innovation</b>	<b>DDT 77</b> Travail de recensement des innovations constructives nationales potentiellement transposables à l'échelle du département de Seine-et-Marne, sous forme d'un rapport
3-4	IPR AREC	<b>Mener une expérimentation sur deux territoires en Seine-et-Marne pour intégrer les enjeux de résilience et de neutralité carbone dans les aménagements et constructions</b>	Projet "Construire villes et territoires résilients" (IPR-AREC - DDT 77 - CAUE 77- SDESM). <ul style="list-style-type: none"> <li>• Marchés sensibles organisés à Champagne-sur-Seine (AREC / DDT) et à Donnemarie-Dontilly (SDESM/ CAUE) pour avoir une lecture sur le terrain des aménagements et pointer les impacts du changement climatique sur ces deux communes.</li> </ul>
3-5	DDT	<b>Mener une réflexion sur la valorisation et la réduction des consommations énergétiques liées au développement du numérique</b>	Réunion de travail entre les membres de la CDTE 77 et la CA Paris-Vallée-de-la-Marne, EPCI pionnier pour la réalisation de sa stratégie numérique (obligation de la loi REEN de novembre 2021, article 35). Cette stratégie prendra nécessairement en compte les questions : <ul style="list-style-type: none"> <li>- de sensibilisation du public à la sobriété numérique</li> <li>- d'allongement du cycle de vie des équipements informatiques, de leur réemploi et de leur recyclage</li> <li>- de valorisation de la chaleur fatale lors de l'installation d'un data center...</li> </ul>

2.5 – Agriculture et sylviculture au service de la transition énergétique

Agriculture et sylviculture au service de la transition énergétique			
n° Action	Pilote	Intitulé	Bilan
4-1	CD77 / DDT77	<b>Participer à promouvoir la mise en place de circuits courts et de proximité pour l'alimentation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 Projets Alimentaires Territoriaux labellisés : CA Roissy-Pays-de-France ; CC Plaines-et-Monts de France ; les 3 EPCI couverts par EPA Marne (CA Marne-et-Gondoire, CA Paris-Vallée-de-la-Marne et Val-d'Europe-Agglomération). Les PAT de la CCPMF et EPA Marne sont relancés pour l'échéance de labellisation niveau 1.</li> <li>• Plan de relance « Alimentation locale » : 8 projets en faveur de l'alimentation de proximité (magasins participatifs avec des produits locaux et bio, distributeurs automatiques de produits locaux...)</li> <li>• Aides du Plan de compétitivité des exploitations agricoles</li> <li>• Point Accueil Diversification (CRAIF) avec accueil de 16 agriculteurs.</li> <li>• Restauration collective : communes installent des productions maraîchères sur leurs terrains afin d'alimenter les cantines en produits locaux.</li> <li>• Construction d'une plateforme d'approvisionnement des cantines en produits locaux et mise en place de partenariats avec les cantines des collèges et lycées</li> <li>• Relocalisation de la production et de la commercialisation agricole : conception d'une base de données des projets agricoles innovants du département (DDT 77).</li> </ul>
4-2	CRA IdF / CD77	<b>Accompagner la diversification de l'agriculture et de la sylviculture seine-et-marnaise en faveur de la transition énergétique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériaux biosourcés : comité de liaison, accompagnement de la filière chanvre</li> <li>• Filière bois : actions mutuelles avec le CRPF (Centre régional de la propriété forestière)</li> <li>• Méthanisation : accompagnement des porteurs de projets, réalisation des plans d'épandage, mise aux normes des stockage de digestat, concertation CIVE auprès des riverains. Formation des agriculteurs (optimisation des chantiers de récolte). Sensibilisation des agriculteurs (bonnes pratiques d'épandage, diversification). Communication (interventions auprès des élus locaux). Publication des résultats d'essai CIVE (Chambre d'agriculture)</li> <li>• Etude « Performance agronomique et environnementale de la méthanisation agricole dans un contexte de grandes cultures céréalières et recommandations de bonnes pratiques » (DRIAFF)</li> <li>• Étude sur le potentiel de production et les débouchés de la menue-paille</li> <li>• Agrivoltaïsme : accompagnement des porteurs de projets dans le respect de la doctrine validée par les élus CARIDF</li> <li>• Diversification : accompagnement de la diversification via les PCAE par la région - la CARIDF accueille les agriculteurs pour les conseiller dans leur volonté de diversification</li> </ul>
4-3	DDT 77	<b>Sensibiliser à la réduction de l'impact de l'agriculture sur les émissions de GES et favoriser le stockage du carbone dans les sols agricoles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérimentations sur le stockage du carbone dans les sols (GIEE Ceres Sud 77, association pôle sud Paris...)</li> <li>• Expérimentations sur des mélanges de couverts (FDC77).</li> <li>• Etude sur les couverts pour réduire la dépendance aux intrants et favoriser le stockage du carbone dans les sols (CRAIdF / Arvalis)</li> <li>• Etude sur le pâturage ovin pour réduire la pression adventice au champ, contrôler les couverts permanents, stimuler la croissance et le tallage des céréales et du colza d'hiver (Agrofille).</li> <li>• Suivi de la structuration des plans d'actions des PCAET en proposant des actions aux collectivités pour favoriser l'optimisation des pratiques agricoles (réunions de sensibilisation, accompagnement technique des agriculteurs sur la conservation des sols...) ainsi que pour favoriser le stockage du carbone sur le territoire par le développement de l'agroforesterie (CRAIdF)</li> </ul>
4-4	SDESM – DDT 77	<b>Données de l'Energie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les sources de données disponibles avec l'ensemble des partenaires</li> <li>• Structurer les données de l'énergie, en lien avec partenaires et acteurs</li> <li>• Développer l'utilisation des données (diagnostics, suivi et évaluation des actions)</li> <li>• Animer un réseau d'échanges et de bonnes pratiques entre acteurs de la TE</li> </ul>

### 3. 2024-2026 – TERRITORIALISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.

Forte du bilan de sa feuille de route 2021-2023 et afin de poursuivre son action et de prendre en compte les évolutions globales et locales en matière de transition énergétique, la CDTE 77 a actualisé sa feuille de route pour la période 2024-2026.

#### → AXE TRANSVERSAL

#### 3.1 – L'accompagnement des territoires dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique

##### → Accompagner les collectivités pour assurer l'opérationnalité des PCAET – comment passer de la planification aux projets ?

##### • **Constitution d'un réseau des chargés de mission PCAET**

Organiser une 1ère réunion rassemblant l'ensemble des chargés de mission PCAET et des élus en charge de la thématique - recensement des besoins pour élaborer une boîte à outils.

Mener des travaux sur :

- les indicateurs de suivi / évaluation et les bilans à mi-parcours
- la coordination entre PCAET , les SDE et les zones d'accélération
- la territorialisation des objectifs régionaux (COP régionale, objectifs du SRCAE, exploitation des nouveaux outils tels que Terza et Accel'EnR)

##### • **Création de boîtes à outils :**

- RETEX sur les PCAET de Seine-et-Marne (modèle d'organisation, financement, rattachement du chargé de mission,...) pour que le PCAET devienne la feuille de route de l'EPCI.
- Pour répondre aux objectifs du PCAET sur le **vecteur gaz** : apporter la preuve que les solutions répondent aux objectifs territoriaux, fournir la donnée, apporter les éléments de compréhension sur la chaîne gazière.

##### • **Présentation des solutions développées par Enedis pour les collectivités afin de les accompagner dans leur projet :**

- CapaRéseau en collaboration avec RTE
- Portail Collectivités avec les outils :
  - Outil de cartographie des capacités
  - Tester mon raccordement

##### • **Présenter des solutions développées par GRDF pour les collectivités afin de les accompagner dans leur projet :**

- Présentation du portail collectivité
- Outil de cartographie
- Outil de suivi des consommations
- Étude de raccordement

**Pilote : DDT77 - CD77**

Contributeurs : SDESM / GRDF / DRIEAT / AREC / ENEDIS / PNRGF / SEM-E

→ **Inciter les collectivités non engagées dans une démarche de stratégie énergétique (définition des schémas directeurs des énergies (SDE), SDIE...) et accompagner les collectivités volontaires**

- organisation de temps forts : identification des blocages / élaborer une démarche pour convaincre les élus de l'intérêt d'un SDE sur le territoire
- Accompagnement des EPCI et/ou AODE dans l'élaboration de leur SDE, en leur proposant une AIS (Analyse d'Impact Scénarisée) afin de tester plusieurs scénarios (soit en volumétrie de type d'installation, soit sur le temps, soit les deux) et d'observer l'évolution du réseau.

**Pilote : ADEME / PNRGF**

Contributeurs : CD 77 / GRDF / SDESM / DDT / ENEDIS

## → AXES THÉMATIQUES

### 3.2 – L'augmentation de la part locale de production d'énergies renouvelables et de récupération

#### Chiffres clés :

Aujourd'hui, la France importe 98,5 % de son pétrole, 98 % de son gaz naturel, 100 % de son charbon et 100 % de l'uranium. Grâce au développement des énergies renouvelables, le déficit de la balance commerciale lié aux importations d'énergie pourrait être réduit de 60 % en 2035.

La part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie a été portée à 20,7 % en 2022, marquant une accélération nette par rapport à 2005 (+11,4 %). Cette part devra atteindre 33 % en 2030 pour respecter les objectifs de la loi énergie-climat de 2019.

#### Objectifs :

La programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) en vigueur fixe pour 2028 l'objectif d'une accélération significative du rythme de développement des énergies renouvelables par rapport à 2017 :

- doubler la capacité installée des énergies renouvelables électriques,
- augmenter de 40 à 60 % la production de chaleur renouvelable,
- porter le volume de biogaz injecté à 14 à 22 TWh contre 0,4 TWh en 2017, ce qui représentera 6 à 8 % de la consommation de gaz en 2028 ...

Le système énergétique sera alors en capacité d'atteindre les objectifs de la loi en portant la part des énergies renouvelables à 33 % de la consommation finale brute d'énergie en 2030.

Ces objectifs nationaux sont cohérents avec le chemin nécessaire pour atteindre la neutralité carbone en 2050 et avec l'objectif européen de porter à 42,5 % la part de l'énergie produite à partir de sources renouvelables dans la consommation d'énergie finale brute de l'Union européenne d'ici à 2030.

#### Actions 2025-2027 de la CDTE 77 :

→ **Présenter la régionalisation des objectifs de la PPE à l'échelle du département -**

Cette action est liée à l'action transversale 3.1.1

- Rendre opérationnelle la feuille de route « énergie » de la COP régionale en ambition de projets départementaux (nombre, effet et nature de projets concrets)
- Produire une déclinaison départementale des objectifs du SRCAE
- Mise à disposition de données de consommation et de production d'électricité à l'échelle du département, d'un EPCI, d'une commune.
- Mettre à disposition des données de production et de consommation de gaz à l'échelle du département, de l'EPCI et de la commune

**Pilotes : DDT 77 / DRIEAT**

Contributeurs : CD77/ GRT Gaz / GRDF / SDESM / AREC / ENEDIS

➔ **Mener des actions de communication et d'information sur les ENR**

- **Faire connaître et informer les collectivités sur les ENR thermiques :**
  - Appliquer et faire connaître le dispositif ENR-choix
  - Valorisation de la chaleur fatale : Organisation d'une visite sur un site de valorisation de chaleur fatale
  - Réalisation d'une cartographie des sites générant de la chaleur
  - La géothermie de surface et profonde
  - Les nouveaux gaz (pyrogazéification, gazeification hydrothermale..)
  - Le couplage des solutions gaz avec production d'ENR&R décentralisée (solaire thermique, PAC à absorption gaz géothermique, cogénération, tri-génération)
  - Mise en disposition de carte des références, visite d'installations, partage de guide technique
- **Apporter de la connaissance sur les solutions gaz renouvelables**
  - Dans le cadre des rénovations globales
  - Dans le cadre de la réduction des consommations dans les établissements scolaires
- **Produire de la communication à destination des professionnels (bureaux d'études, entreprises..) :**
  - Pour la réalisation de projets de géothermie de surface (construction, capacité d'ingénierie, ADEME...)
  - En menant une sensibilisation spécifique à destination des acteurs qui accompagnent les projets des collectivités
  - Sur les solutions gaz hybrides (webinar, guide technique, formation) - Couplage des solutions gaz avec production d'ENR&R décentralisée (solaire thermique, PAC à absorption, gaz géothermique, cogénération)

**Pilotes : SDESM / ADEME**

Contributeurs : GRDF / GRTgaz / EDF (Renardières) / AFPG / AREC

→ **Identifier les enjeux et outiller les collectivités sur les nouvelles énergies :**

- En apportant la connaissance sur l'encadrement réglementaire de l'agrivoltaïsme, en présentant les premiers retours d'expériences (intégration patrimoniale – ABF – sécurité des données SDSI77)
- En proposant une cartographie des sites générant de la chaleur fatale pour les futures installations d'équipements nécessitant de la chaleur
- En proposant de l'information sur les enjeux relatifs à l'hydrogène (impacts, usages, atouts, contraintes), les coupler à la visite du site d'expérimentation des ENR des Renardières et en valorisant les propositions d'actions du colloque hydrogène de Meaux
- En identifiant et cartographiant les gisements de déchets des acteurs du territoire (industriels, agricoles, tertiaire...) permettant l'optimisation de leurs fléchages vers les sites de valorisation les plus efficaces du territoire.
- En étudiant la possibilité de mutualiser les boues de STEP par le recensement des indicateurs favorables à la mutualisation et le ciblage des potentiels du département

**Pilotes : SDESM / DDT / CD77 / GRDF**

Contributeurs : EDF (Renardières) / AREC / ADEME / GRTGaz / CEN IdF / GRDF

→ **Communiquer sur la stratégie de développement de la méthanisation (en lien avec CAP Métha 77) :**

- Réaliser un diagnostic de la situation dans l'objectif de lever les freins
- Organiser des visites sur la méthanisation, la gestion du réseau gazier (rebours...), les sites de collecte et de traitement de biodéchets en intégrant le volet décarbonation des usages
- Prendre attache des syndicats de traitement des eaux pour définir la stratégie d'intégrer les boues de stations d'épuration dans le processus de méthanisation

**Pilotes : GRDF / SDESM / CD77**

Contributeurs : CD 77 / ADEME / AREC / GRTgaz

### 3.3 – L'accélération de la rénovation globale des équipements publics et du bâti privé, et l'utilisation de nouveaux matériaux, dans un objectif d'atténuation et d'adaptation au changement climatique

#### Chiffres clés :

- Au niveau national, le secteur du bâtiment dans son ensemble (logements et bâtiments tertiaires) représente 45% de la consommation finale énergétique de la France en 2022 et 16% des émissions directes de gaz à effet de serre sur le territoire français en 2019.

Avec une surface d'environ 1 milliard de m<sup>2</sup>, dont plus du tiers pour les bâtiments publics relevant de l'État et des collectivités locales, le parc de bâtiments tertiaires est responsable d'environ 16% de la consommation finale d'énergie, et 6% des émissions de gaz à effet de serre de la France, soit 38% des émissions directes du parc des bâtiments.

#### Objectifs :

Le dispositif Économie Énergie Tertiaire (DEET) impose une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments qui ont une surface d'activité tertiaire (ou un cumul de surfaces) égale ou supérieure à 1 000 m<sup>2</sup> : au moins -40 % en 2030, -50 % en 2040, -60 % en 2050.

La directive européenne sur l'efficacité énergétique (DEE) du 13 septembre 2023 (refonte), va imposer une baisse annuelle de 1,9 % de la consommation d'énergie de l'ensemble des organismes publics et la rénovation au niveau BBC Rénovation Tertiaire d'au moins 3% des surfaces chauffées et refroidies des bâtiments de ces organismes publics.

#### Actions 2025-2027 de la CDTE 77 :

→ **Éclairer le nouveau panorama de la rénovation de l'habitat privé dans le service public de la rénovation de l'habitat (SPRH) "France Rénov"**

- Réaliser une cartographie des acteurs et du parcours usagers
- Communication sur les outils (cible : collectivité et ménages).

**Pilotes : CD 77 / DDT**

Contributeurs : PNRGF / SEME / CAUE

→ **Mettre en œuvre les bonnes pratiques en matière de rénovation énergétique des bâtiments et de désimperméabilisation des espaces publics**

- Aider les collectivités à l'élaboration des dossiers relatifs au plan « **rénovation des écoles** » .
- Rédiger un « **pas à pas de l'idée à la réalisation** pour la rénovation des bâtiments publics » (quelles actions opérationnelles mettre en place, quels matériaux, les coûts, ...) éligibles aux subventions de l'État et de la Région.

**Pilotes : DDT / SDESM / FFB77**

Contributeurs : CD 77 / EKOPOLIS / ADEME / STP77 / Banque des Territoires

→ **Mettre en œuvre les bonnes pratiques environnementales et durables de construction et de rénovation des équipements publics Seine-et-Marnais**

- Amener toutes les entreprises des travaux publics au bon recyclage et traitement des déchets de chantier, à l'utilisation de matériaux recyclés, en s'engageant dans la démarche SOE et en signant la charte des espaces publics

résilients.

***Pilotes : ENSEMBLE 77 et PNRGF***

***Contributeurs : CD 77***

### 3.4 – La transition énergétique des transports : mobilité et alternatives aux déplacements

#### Chiffres clés :

En 2021, le transport de voyageurs représente 59,7 % de la consommation totale de l'énergie de traction des transports, le reste étant dévolu au transport de marchandises.

Le transport individuel constitue l'essentiel de la consommation d'énergie dans les transports de voyageurs (91,9 %).

Le secteur des transports est également le principal émetteur de GES avec 30 % des émissions totales.

Après une légère baisse en 2020, le parc de véhicules routiers français (voiture, poids lourds, VUL, bus et cars) augmente en 2021 et s'établit à 44,5 millions de véhicules.

En Seine-et-Marne, 59% des déplacements sont réalisés en voiture contre 38 % pour l'Île-de-France.

#### Objectifs :

La Loi Mobilités du 24/12/2019 dite « loi LOM » fixe pour objectifs :

- Moins 37,5 % d'émissions de CO<sub>2</sub> des transports terrestres d'ici 2030

- Fin des ventes de voitures à énergies fossiles carbonées d'ici 2040

- Neutralité carbone des transports terrestres d'ici 2050

- Tripler (de 3 à 9%) la part modale du vélo d'ici 2024

- Multiplier par 5 d'ici 2022 les points de recharge publics pour les véhicules électriques

La stratégie régionale énergie-climat d'Île de France fixe comme objectif 100% de bus propres en 2029

#### Actions 2024-2026 de la CDTE 77 :

#### → **Accélérer le verdissement des flottes et le développement des infrastructures et du report modal**

- Rechercher les leviers disponibles pour une commune (UGAP / marchés publics) et identifier les freins
- Rechercher les alternatives pour le secteur du BTP, des agriculteurs et plus largement pour le secteur des transports

**Pilote : GRTGaz / DDT**

Contributeurs : GRDF / SDESM / CD77

#### → **Améliorer la qualité des projets qui sollicitent les financements au titre des mobilités actives**

- Accompagner et conseiller techniquement les porteurs de projet dans l'élaboration des dossiers de demande de subventions

**Pilote : DDT**

Contributeurs : ADEME / STP 77 / CEREMA

4. LISTE DES PARTENAIRES DE LA CDTE 77 (PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE)

---

ADEME (Direction régionale Île-de-France)	Ensemble 77 (Aménagement 77, CAUE 77, CD 77, Chambre Syndicale des Travaux Publics 77, ENEDIS, EPA Marne-EPA France, EPA Sénart, Fédération Française du Bâtiment 77, GRDF, Préfecture de Seine-et-Marne, SDESM, AMF 77)
Agence Locale de l'Énergie et du Climat Sud Parisienne (ALEC Sud-Parisienne)	
Agence Régionale de Santé (ARS)	Etat (DDT de Seine-et-Marne, DRIEA, DRIEE, Préfecture de Seine-et-Marne)
AIRPARIF	
Association des Maires et Présidents d'Intercommunalité de Seine-et-Marne (AMF 77)	Gestionnaires de réseaux (ENEDIS, GRDF, GRTgaz)
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne (CAUE 77)	Institut Paris Region-AREC
Chambres consulaires (Chambre d'Agriculture de région Île-de-France, Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne, Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Seine-et-Marne)	Opérateurs de la transition énergétique (Banque des Territoires, La Poste)
Conseil départemental de Seine-et-Marne (CD 77)	Seine-et-Marne Environnement
Conseil régional d'Île-de-France	Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne (SDESM)
	Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'électricité en Île-de-France (SIGEIF)